



Bruxelles, le 20 juillet 2015

Chère/Cher membre de l'AEC,

J'ai le grand plaisir de vous inviter à participer au Congrès annuel de l'AEC 2015 qui se tiendra du 12 au 14 novembre au Royal Conservatoire of Scotland de Glasgow, au Royaume-Uni.

Le Congrès de cette année est placé sous le thème : **Rechercher la qualité, partager les connaissances, renforcer les partenariats : nouveaux programmes et nouvelles stratégies pour l'enseignement musical supérieur.** Comme l'expose le bref descriptif joint à cette lettre, ce thème concerne deux grands points qui feront l'objet de débats et que nous espérons faire avancer à l'occasion de cette rencontre : la contribution de l'AEC au Programme européen pour la musique, dans le cadre de son projet FULL SCORE décliné sur trois ans (2014-17) et notre propre nouveau Plan stratégique pour la période 2016 - 2020.

Ces deux points essentiels exigent du temps et une intense réflexion car ils intègrent de nombreuses questions importantes à part entière. Par exemple, un Programme européen pour la musique doit inclure de nombreux éléments pédagogiques, sociaux voire économiques. Si l'AEC doit avoir une influence sur des questions couvrant un aussi large spectre, son action sera d'autant plus efficace qu'elle s'inscrira dans le contexte d'initiatives qui, comme le Programme, agrègent tout le secteur. Tout au long de l'année 2015, dans le cadre du Programme mais aussi dans plusieurs autres contextes, l'AEC a travaillé à approfondir et renforcer la nature de ses partenariats avec diverses organisations, considérant que ces développements font partie intégrante de sa démarche stratégique dans les années à venir.

D'autres questions importantes, régulièrement à l'ordre du jour de nos récents congrès, ont connu de notables évolutions en 2015. Nous rendrons compte de l'avancée des travaux du groupe de travail sur les indicateurs de terrain spécifiques à la musique et des premiers résultats de MusiQuE, l'agence indépendant d'assurance qualité pour la musique, dont la création avait été annoncée au Congrès 2014.

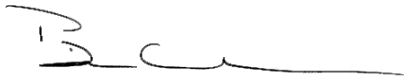
Vous trouverez sur le site internet de l'AEC toute l'information utile sur le Congrès : thèmes, programme, lieu, voyage et hébergement, ainsi qu'un lien vers le formulaire d'inscription : www.aec-music.eu/congress2015.

Tous les membres sont invités à assister à l'Assemblée générale de l'AEC, le samedi 14 novembre. Des élections se dérouleront pour nommer deux membres du Conseil. Toute l'information sur ces fonctions et sur la procédure électorale est disponible [ici](#).

En tant que chefs d'établissements, il est important que vous soyez informés mais aussi que vous exerciez une influence sur toutes les questions stratégiques que nous avons programmées. Toutefois, je vous rassure : le Congrès ne sera pas uniquement consacré à des discussions abstraites sur ces sujets. Nos hôtes du Royal Conservatoire of Scotland ont prévu suffisamment d'activités concrètes et d'événements passionnants pour que nul n'oublie nos racines, profondément ancrées dans l'engagement pratique avec la musique, notre vocation commune. Ajoutez à cela la légendaire hospitalité des Écossais et leur réputation d'être toujours prêts à faire la fête et je suis certaine que nous vivrons ensemble un Congrès aussi dynamique que divertissant et exigeant.

Nous remercions chaleureusement nos collègues de Glasgow pour leur engagement et l'immense travail de préparation du Congrès. Je me réjouis de vous retrouver dans cette ville dynamique. J'espère vivement que vous pourrez être des nôtres et partager ce temps fort du calendrier des événements de l'AEC !

Cordialement,



Pascale de Groot, présidente de l'AEC